

DÉPARTEMENT
FRANCAISE
TARN ET GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

RÉPUBLIQUE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE ONZE DECEMBRE (11/12/2025)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 décembre 2025, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS : 25

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUNGAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, M. DESSART Philémon, M. Jean-Claude LORENZO, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Nabila CACOUCH, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRÉSENTES : 7

M. Guy LOURMEDE (Représenté par Madame Stéphanie GAYET), **Adjoint**

M. Gabin LOPEZ (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), Mme Laure POUTEAU (Représentée par Madame Claudine MATALA), Mme Jessie COTINET (Représentée par Madame Danielle SCHATTEL), Mme Laureen LASSEUR (GONZALEZ) (Représentée par Monsieur Jérôme POUNGAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (Représenté par Monsieur Luc PORTES), M. Robert DUPARC (Représenté par Madame Marie CAVALIE) **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT EXCUSE : 1

M. Ignace VELA, **Conseiller Municipal**.

Mme DELCHER est nommée secrétaire de séance.

29 – 11 décembre 2025

29. Approbation de la convention partenariale entre les services Petite Enfance et Enfance Jeunesse et EHPAD (Etablissement d'hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes) des grains dorés du Centre Hospitalier Intercommunal Castelsarrasin Moissac

Rapporteur : Madame Arlette CAZORLA

Vu les Projets d'Etablissements des services du Pôle Petite Enfance, Enfance, Jeunesse qui ont, entre autres, une orientation intergénérationnelle ;

Vu le Projet de l'EHPAD qui vise à dynamiser son environnement, recréer du lien entre les résidents et la population locale, stimuler le partage de connaissances et ouvrir l'EHPAD sur l'extérieur ;

Considérant qu'il convient d'établir une convention à intervenir entre la commune de Moissac et le Centre Hospitalier Intercommunal Castelsarrasin Moissac pour la mise en place de visites des enfants accueillis dans les structures petite enfance et enfance et l'EHPAD des Grains Dorés ;

Considérant que ces visites visent à :

- Aider les enfants à s'ouvrir sur l'extérieur, à créer du lien avec les ainés, à échanger entre générations
- Organiser avec un soin particulier la rencontre et relation avec les ainés, les sortir d'un isolement, créer du lien avec les jeunes enfants ou enfants
- Adapter les activités et animations aux besoins des jeunes enfants, enfants et résidents selon leurs capacités

Considérant que la présente convention est établie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pendant 3 ans, soit jusqu'en 2028 ;

Considérant la nécessité de proposer de signer ladite convention.

Entendu l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE les termes de la convention Partenariale entre les deux services (Petite Enfance et Enfance Jeunesse) et l'EHPAD

AUTORISE Monsieur le Maire à revêtir de sa signature ladite convention.

Pour copie conforme
Moissac, le 12 décembre 2025


Le Maire,
Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,


Any DELCHER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :